

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LAVERNOSE-LACASSE**

Nombre de Membres afférents au conseil municipal : 23

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 19

Date de la convocation : 01/07/2022

OBJET : Délibération portant modification de la durée hebdomadaire d'un emploi (modification supérieure à 10% du temps de travail)

Numéro : IV-2022/38

SEANCE du 11 JUILLET 2022

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX et le onze juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur DELSOL Alain, Maire de LAVERNOSE-LACASSE.

Présents : DELSOL Alain, PELLEGRINO Yvette, BONNEMAISON Chantal, LAMANDE Laurent, LELEU Gérard, GUERINI Gilberte, BONNAC Patrick, LEBLOND Alain, LEROUX Jean-François, GUELIN Carole

Pouvoirs : SENTENAC Patrick pouvoir à LEROUX Jean-François, DESPLAS Janine pouvoir à DELSOL Alain, MASCRE Gérard pouvoir à PELLEGRINO Yvette, ZARADER Karine pouvoir à PELLEGRINO Yvette, SENTENAC Chrystèle pouvoir à GUELIN Carole, FEUILLERAT Patrick pouvoir à LEROUX Jean-François, DE PUYMAURIN Thierry pouvoir à DELSOL Alain, TORRES Sébastien pouvoir à BONNEMAISON Chantal, BASCANS Pascale pouvoir à BONNEMAISON Chantal

Absent : DOTTO Christian, LECOMTE Nathalie, PAROLIN Vanessa, BIZET Cécile

Madame PELLEGRINO Yvette élue secrétaire de séance.

Exposé des visas :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique territoriale,

Vu la délibération en date du 08/03/2021 créant l'emploi d'adjoint administratif, à une durée hebdomadaire de 21h

Vu l'avis du Comité Technique rendu le 05 juillet 2022

Exposé des motifs :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'Adjoint administratif, permanent à temps complet, suite au départ d'un agent.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

DECIDE

- La suppression, à compter du 1^{er} aout 2022, d'un emploi permanent, au grade d'adjoint administratif à temps non complet (21heures hebdomadaires),
- La création, à compter du 1^{er} aout 2022, d'un emploi permanent, au grade d'adjoint administratif à temps complet.

REÇU EN PREFECTURE

le 12/07/2022

Application agréée E-legalite.com

- Précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

A la majorité des membres présents et représentés
POUR : 19 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
A LAVERNOSE LACASSE LE 11/07/2022

LE MAIRE,
Alain DELSOL



REÇU EN PREFECTURE

le 12/07/2022

Application agréée E-legalite.com